



Droit de visite et demenagement

Par **angelsub**, le **12/03/2009** à **08:46**

je suis divorcée depuis 2005, j'ai 2 filles de 8 et 12 ans qui vont chez leur pere tous les 15 jours et une partie des vacances

il ne paye plus de pension alimentaire et c'est moi qui lui ramene et qui va chercher mes filles chez lui

je demange en juillet à Paris, dois-je saisir le JAF pour revoir le droit de visite?